



AVOCATS SANS FRONTIERES
France

Les actualités ASF France

Novembre 2020 - Janvier 2021

JE DEVIENS MEMBRE

De nombreuses choses ont évolué ces trois derniers mois ! Retrouvez ici les nouvelles de nos projets, découvrez de nouveaux partenaires, et partez à la rencontre de nouveaux collaborateurs !

DU CÔTÉ DES TERRAINS

4 formations au Cameroun pour les droits des détenue-s

Dans le cadre du projet "RECAJUD : Renforcement des capacités de la société civile camerounaise pour l'accès à la justice des personnes en détention", 4 formations sur les normes de protection des détenu-e-s ont été dispensées en octobre et novembre 2020 dans les villes de Yaoundé, Bafoussam, Buéa et Bamenda. Au total, **83 acteur-riche-s de la chaîne judiciaire camerounaise** (magistrat-e-s, greffier-ère-s, avocat-e-s, officier-ère-s de police judiciaire, personnel de l'administration pénitentiaire) et issu-e-s d'organisations de la société civile ont amélioré leurs connaissances juridiques et compétences concernant les normes garantissant les droits des personnes privées de liberté. Ces formations visaient à leur apporter la force des arguments tirés des instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux. Au terme de ces formations, les participant-e-s se sont engagé-e-s non seulement à prendre en compte ces normes dans l'exercice quotidien de leurs fonctions, mais également à restituer les connaissances et compétences acquises au sein de leurs administrations respectives.

Le projet RECAJUD est financé par le Centre de Crise et de Soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères français.

[En savoir plus sur le projet RECAJUD](#)

Témoignages !



"Les échanges étaient très enrichissants et cette formation nous a beaucoup appris sur les règles de droit. Ce sont des choses que nous connaissons tous mais que nous avons parfois tendance à négliger. Nous souhaitons que ce genre de formations se multiplie afin que les négligences ne soient plus observées, tant au niveau de la police judiciaire et de l'administration pénitentiaire qu'au sein des tribunaux."

Vincent KEDE BIALO, adjutant-chef, chef secrétariat - Légion de Gendarmerie du Nord-Ouest à Bamenda

"Nous encourageons le gouvernement à signer le décret d'application sur les peines alternatives. Nos prisons sont surpeuplées, il est temps que le Cameroun soit un pays des droits de l'homme. Je suis très satisfaite de cette formation où nous avons pu partager entre acteur-riche-s de la chaîne pénale. En évoluant ensemble, nous pouvons faire de la justice camerounaise une justice exempte de tout vice."

Pauline MAFO BOUGANG, avocate à Bafoussam, membre d'ASF Cameroun



Qui est le CALSDH, notre partenaire en Haïti ?

Le Collectif d'Avocat-e-s spécialisé-es en Litige Stratégique des Droits Humains (CALSDH) œuvre pour un **accès égal à la justice sans aucune forme de discrimination et le respect des droits humains en Haïti**, dans une perspective de changement du comportement des acteur-trice-s du système judiciaire. Le collectif mène des cas emblématiques devant les tribunaux nationaux et internationaux, et lutte pour un impact durable et un changement social à travers le droit. En tant que partenaire du projet "IMPLIC : Implication et participation des acteurs pour la protection des droits des personnes privées de liberté", les membres du CALSDH bénéficieront de formations, menées par ASF France, leur permettant de mener des formations à destination de la société civile et des acteurs de la chaîne pénale. Le CALSDH interviendra également en matière d'assistance légale. Au cours du projet, 74 dossiers de personnes privées de liberté seront défendus. ASF France et le CALSDH travailleront également ensemble à l'élaboration d'outils de sensibilisation à destination de la population haïtienne, sur les droits des personnes privées de libertés.

[En savoir plus sur le CALSDH](#)

L'Ambassade d'Allemagne au Nigéria co-finance le projet ProCAT 2021 !

« Cet appui apporte de nouvelles perspectives au projet en renforçant les capacités des avocat-e-s et des journalistes et en mettant en lumière les actes de torture au Nigéria grâce à des actions de communication innovantes qui favoriseront la lutte contre l'impunité de leurs auteur-riche-s. »

Christophe VINCENT, chargé de projets ASF France



Federal Foreign Office



ACCOMPAGNER LES RÉFUGIÉES SUR L'ÎLE DE SAMOS



Grâce au soutien de nos partenaires, le projet du Samos Legal Centre (SLC) a été reconduit de janvier à juin 2021 ! Nos équipes présentes sur le camp de Vathy s'adaptent et continuent d'apporter leur soutien aux demandeur·euse·s d'asile, en particulier aux personnes en situation de vulnérabilité, afin de leur assurer un soutien juridique, et notamment permettre l'accès à un hébergement, ou à un soutien médical si nécessaire, le plus rapidement possible.

Afin d'en savoir plus sur la situation actuelle, nous avons eu la chance d'interviewer Me Dokanari, experte sur le projet et présente sur l'île depuis 7 mois. Elle nous apporte son regard sur les actions qu'elle mène et sur ses axes de travail.

INTERVIEW AVEC ME DOKANARI



Pouvez-vous brièvement expliquer la situation actuelle à Samos ?

Me Dokanari : La situation à Samos n'est pas très bonne pour les demandeur·euse·s d'asile. Les conditions de vie sont très mauvaises. Certaines actions mises en place ont été arrêtées par le gouvernement. L'accès à des soins médicaux est très rare. Pour les cas très sérieux, ils ont accès à un hôpital, mais ici à Samos il n'y a qu'un seul hôpital qui n'est pas très bien équipé, donc c'est très problématique. C'est aussi difficile pour les mineur·e·s : au moment de l'inscription, sans papiers prouvant leur minorité, ils-elles sont considéré·e·s comme adulte et n'ont donc pas accès à leurs droits (éducation, logement, soins médicaux...).

Dans le contexte actuel, quel est le problème majeur que rencontrent les demandeur·euse·s d'asile ?

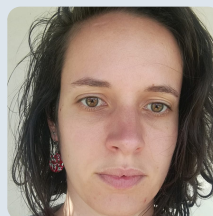
Me Dokanari : Je ne peux pas dire qu'il n'y ait qu'un seul problème. Une des choses les plus problématiques est le fait que beaucoup ne comprennent pas les procédures. Beaucoup de migrant·e·s ne connaissent pas les deadlines, ne comprennent pas pourquoi ils attendent, donc c'est très important que quelqu'un leur explique. Nous avons des traducteur·trice·s pour leur expliquer leurs droits et comment continuer leur procédure pour demander le statut de réfugié·e.

En quoi l'assistance juridique est-elle primordiale pour répondre à ce genre de situation ?

Me Dokanari : Nous les préparons à être le plus précis et le plus clair possible durant leurs entretiens, à éviter les erreurs. Parfois, pour les plus vulnérables, ou si nous avons peur que quelque chose se passe mal, nous les accompagnons pour vérifier que tout soit fait dans les règles. À cause du coronavirus, le service de demande d'asile était fermé pendant une période, donc nous n'avions pas accès aux autorités ni ne pouvions pas envoyer de documents. Quand il a ré-ouvert, ils n'acceptaient pas plus de 2 personnes par jour.

[En savoir plus sur le projet Samos Legal Centre.](#)

[Ré-écoutez le témoignage d'une bénévole.](#)



Qui est Ingrid Lingot, nouvelle cheffe de projet du SLC ?

Début janvier, nous accueillons Ingrid Lingot en tant que cheffe de projet à Samos ! Rencontre.

Pouvez-vous vous présenter ?

Ingrid : À la suite d'un master 2 en gestion de projet, solidarité internationale et action humanitaire, obtenu en 2013, j'ai occupé différents postes dans l'action humanitaire. Au sein du SLC, mon rôle consiste à assurer la coordination générale du centre juridique, veiller à la mise en œuvre des activités, rechercher les bénévoles, recruter et encadrer les équipes sur place, rechercher des financements, et assurer la représentation et la coordination d'ASF France sur l'île de Samos.

Pourquoi avez-vous eu envie de rejoindre ASF France ?

Ingrid : Les questions concernant le respect des droits de l'homme, l'État de droit, et les demandeur·euse·s d'asile, m'intéressent beaucoup. J'avais déjà été confrontée aux questions de migration et j'avais envie de continuer à m'investir et à aider les réfugié·e·s.

Quelles sont vos priorités actuelles concernant le projet ?

Ingrid : La priorité, c'est d'adapter nos actions et nos activités à la situation qui est toujours changeante à Samos, et à la situation liée à la Covid-19. Pour l'instant, la priorité c'est vraiment d'assurer le fonctionnement normal du centre, et d'assurer des financements pour garantir le fonctionnement du centre pour les mois à venir.



UNE FORMATION POUR PROMOUVOIR LES DROITS DES FEMMES



Au Mali, les violences basées sur le genre (VBG) constituent un phénomène d'ampleur nationale malgré une ratification des instruments juridiques internationaux et régionaux de promotion et de protection des droits des femmes. Notre projet "JUGE : Justice pour les survivantes de violences basées sur le genre", en partenariat avec Women in Law and Development in Africa (WILDAF) et Avocats Sans Frontières Mali, vise à lutter contre les VBG et l'impunité de leurs auteurs. En décembre 2020, deux expert-e-s bénévoles ASF France, Me Joëlle Grandclément et Me Pierre Gouzenne, sont partis en mission à Bamako afin de dispenser une session de formation. Destinée aux professionnel-le-s de la justice pénale (officier-ère-s de police judiciaire (OPJ), magistrat-e-s, avocat-e-s, gendarmes) et aux médecins, cette formation a mis l'accent sur la mutualisation des connaissances et des pratiques, de nature à développer une synergie entre ces différents acteur-ric-e-s pour une meilleure prise en charge juridique et holistique des survivantes.

3 jours de formation **14 - 16** décembre 2020 **17** stagiaires **2** partenaires

À l'unanimité, les stagiaires ont été enthousiastes sur cette formation « efficace, intéressante, et répondant à (leurs) attentes en matière de connaissances des VBG ».

Malgré nos efforts constants et notre vigilance, cette formation a accueilli seulement 3 femmes stagiaires (ndlr: la part des femmes actives au sein de la population malienne est d'environ 2%). Avec nos partenaires, nous nous sommes engagé-e-s à redoubler d'efforts et à continuer nos échanges et notre collaboration avec les professionnel-le-s de justice pour permettre à plus de femmes de participer aux prochaines formations.

« Les cas pratiques ont permis de libérer la parole. Notamment le cas « Cécile », une jeune femme qui, se sentant coupable de ne plus avoir de relations sexuelles avec son mari, va voir un marabout. Ce dernier lui fait boire un somnifère et la viole. Les stagiaires ont dû jouer l'entretien devant le médecin, puis devant l'OPJ et enfin avec l'avocat. Cela nous a permis d'aborder toutes les difficultés de l'entretien à savoir l'écoute, la confidentialité, la mise en confiance, le discernement, le diagnostic et le conseil. »

Joëlle, experte bénévole ASF France sur le projet JUGE

Le projet JUGE est financé par L'Union européenne

[En savoir plus sur le projet JUGE](#)

3 QUESTIONS À... FOUSSEYNI MAIGA

En novembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans nos équipes Fousseyni Maiga, détenteur d'un diplôme d'études approfondies en droit et d'un master en journalisme et communication. Coordinateur du projet ProFOTO, il sert d'interface entre ASF France et ses deux partenaires locaux, la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) et Avocats Sans Frontières Mali, et s'occupe de la gestion opérationnelle du projet sur le terrain.



Vous avez dit ProFOTO ?

Le projet "ProFOTO : Promotion des droits fondamentaux des détenus et application des instruments juridiques de prévention de la torture", démarré en novembre 2020, a pour objectif de contribuer à la **prévention des actes de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants** au Mali. En janvier, deux premières sessions de formation ont eu lieu, l'une pour les agents des forces de l'ordre et du personnel pénitentiaire, l'autre pour les acteur-ric-e-s de la chaîne pénale. Toutes deux avaient pour objectif de faciliter une plus grande appropriation des textes et mécanismes internationaux, régionaux et nationaux permettant d'éliminer la torture, d'empêcher la surpopulation pénale et de lutter contre la détention arbitraire.

[En savoir plus sur le projet ProFOTO](#)

INTERVIEW



Pourquoi avoir choisi de travailler chez ASF France ?

Fousseyni : En tant que communicant, j'ai réalisé une étude pour le compte de la mission des Nations unies sur le dispositif national d'information et de communication sur les droits de l'homme. Au cours de cette consultation, j'ai eu le privilège de travailler avec la CNDH et de mener un diagnostic sur l'ensemble des acteurs du secteur. C'est ainsi que je me suis enquis des activités d'ASF France. J'ai immédiatement été séduit par son approche et l'esprit qui sous-tend chacune de ses activités. Le projet ProFOTO est l'opportunité pour moi d'intégrer le réseau ASF et de découvrir de nouveaux horizons, tout en ayant l'occasion de côtoyer d'éminent-e-s spécialistes de la question des droits de l'homme.

Un volet du projet qui vous tient particulièrement à cœur ?

Fousseyni : La dimension humaine du projet. La détention au Mali est assimilable à un parcours du combattant. Les personnes en détention sont considérées comme des « sous-hommes » qui ne méritent aucune attention particulière. Rappeler aux acteur-ric-e-s de la chaîne pénale, ainsi qu'aux autorités, les droits dont disposent les personnes en détention, est le meilleur moyen de garantir un minimum de dignité dans nos prisons et de prévenir les actes de torture.

Quelque chose qui vous a particulièrement marqué depuis votre arrivée chez ASF France ?

Fousseyni : La rigueur et l'anticipation sont les deux éléments qui m'ont impressionné dans le fonctionnement d'ASF France. J'ai été marqué par la méthode de travail, empreinte de courtoisie et de collégialité, mais aussi par l'humanisme qui habite tous les collaborateur-ric-e-s.



ASF FRANCE POUR LA PREMIÈRE FOIS EN GUINÉE !



3

Nombre de partenaires sur le projet

30 mois

Durée du projet

7500

Nombre de personnes ayant bénéficié d'une assistance judiciaire par MDT

Fin 2020, le projet "PARAJ : Projet d'Appui au Renforcement de l'Accès à la Justice des personnes les plus vulnérables", a démarré en Guinée. Dans le cadre de ce projet, ASF France intervient en tant qu'expert technique pour soutenir l'Organisation Guinéenne de Défense de droits de l'Homme et du citoyen (OGDH) et l'association Les Mêmes Droits pour Tous (MDT) qui sont en charge de la gestion des Cliniques Juridiques. Ces actions se font en coordination avec le demandeur principal COGINTA, organisation internationale spécialisée dans les domaines de la gouvernance sécuritaire et judiciaire, de la cohésion sociale et de l'État de droit.

Le projet PARAJ vise à pérenniser et à renforcer les actions des Cliniques Juridiques et des Maisons de Justice, et à faire le lien entre l'assistance juridique et judiciaire et l'accès au droit fournis par ces deux structures, afin de garantir un concept de justice de proximité plus efficace, holistique et inclusive, et de permettre une plus grande couverture géographique.

Ce projet est financé par l'Union européenne.

INTERVIEW



Afin d'en savoir plus sur l'intervention de MDT, notre partenaire guinéen, nous avons pu interviewer Me Foromo Frédéric Loua, avocat au Barreau de Guinée et Directeur exécutif de l'organisation à Conakry.



Pouvez-vous présenter votre organisation ?

Me Loua : Les Mêmes Droits pour Tous (MDT) est une ONG guinéenne de défense et de promotion des droits de l'homme créée par des avocat·e·s et des juristes en 2006. Depuis 2006, MDT travaille dans le domaine de la justice pénale, mais aussi de l'éducation aux droits de l'homme, de la protection juridique et judiciaire des personnes vulnérables et de l'appui juridique et judiciaire aux communautés impactées par les activités minières.

Pourquoi avez-vous choisi de vous "allier" aux côtés d'ASF France et de COGINTA pour ce projet ?

Me Loua : Nous avons une bonne connaissance du terrain, notamment du système judiciaire dans son ensemble ainsi que des procédures judiciaires. Notre organisation a déjà été partie prenante lors de la première phase du projet aux côtés de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) et a donc une bonne connaissance de la gestion des Cliniques Juridiques. Enfin, travailler avec de grandes institutions internationales comme ASF France et COGINTA pourra aider à faire grandir davantage notre organisation quant à la gestion de projets sous plusieurs formes (administrative, financière, programmatique etc.).

Quel rôle allez-vous jouer au sein de ce projet ?

Me Loua : Sur la base de l'accord de partenariat signé entre COGINTA et MDT, il nous a été attribué comme rôle de gérer trois Cliniques Juridiques (Conakry la capitale, Kankan en Haute Guinée et N'Zérékoré en Guinée Forestière) à travers : les visites des lieux de détention, l'accueil et l'analyse de la recevabilité des besoins ou demandes d'assistance juridique et judiciaire, le traitement des dossiers nécessitant une assistance judiciaire, et enfin la tenue de permanences pénales par les avocat·e·s et juristes recruté·e·s par notre organisation devant les juridictions des villes cibles.

En savoir plus sur MDT

Les Barreaux de Toulouse, Pau et Mont-de-Marsan mobilisés pour une justice sans frontières

En 2020, les avocats des **Barreaux de Toulouse, Pau et Mont-de-Marsan** ont mis leur savoir-faire au service des populations vulnérables partout dans le monde en organisant des semaines de consultations juridiques, avec le concours des **Conseils Départementaux d'Accès au Droit (CDAD)**. Les avocats ont ainsi pu dispenser des heures de consultations juridiques gratuites et ont accepté de rétrocéder la rémunération qui leur est habituellement octroyée par le CDAD à ASF France. Avocats Sans Frontières France remercie très chaleureusement **Me Manuel Furet**, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Toulouse lors de cette action, **Me Jean-Philippe Labes**, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Pau, et **Me Catherine Mattioli-Dumont**, Bâtonnière de l'Ordre des avocats de Mont-de-Marsan pour leur soutien indéfectible et leur contribution aux actions d'ASF France.



Me Manuel Furet, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Toulouse, et Julien Pourquoié Kessas, Co-président d'ASF France

"C'est ainsi que nous nous engageons dans une recherche de sens commun, avec des acteur·trice·s agissant sur les mêmes sujets que nous, au sein d'une communauté d'intérêts partagés. C'est rester également attentif et à l'écoute de toutes les formes de fragilité qui menacent notre société." **Me Manuel Furet**, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Toulouse



Votre engagement nous a prouvé une fois de plus que la solidarité n'a pas de frontières !

Cet automne nous avons lancé notre campagne annuelle de dons, suivie d'une vente solidaire pour les fêtes de fin d'année. Et comme toujours, **votre soutien nous a fait chaud au cœur** ! Grâce à vous, et malgré la crise sanitaire qui nous a tous touchés, notre mission de défense et de promotion des droits de l'homme "**là où la défense n'a plus la parole**" a pu continuer. Grâce à vous, ce sont d'autres survivantes de violences basées sur le genre, d'autres détenu·e·s vulnérables, et d'autres demandeur·euse·s d'asile qui ont eu accès à la justice.

Pour tout ce que vous nous permettez d'entreprendre, **merci** !

Nous leur avons dit "MERCI"

Dans le cadre de la **Journée internationale des bénévoles** le 5 décembre 2020, nous avons tenu à remercier celles et ceux qui s'engagent aux côtés d'ASF France pour nous accompagner dans la réalisation de nos projets.

Avocat·e·s, juristes, magistrat·e·s, journalistes, enseignant·e·s, étudiant·e·s ou universitaires, grâce à leurs compétences et à leur engagement, nos bénévoles constituent **l'ADN** de l'association. Chaque année, ils accomplissent plus de 20 000 heures de travail, représentant au minimum 2 millions d'euros. Sans leur attachement aux droits humains, rien ne serait possible !

Parce que c'est ensemble que nous irons au bout de nos combats !

Être bénévole chez ASF France, c'est...

Garder l'oeil ouvert sur toutes les injustices qui nous entourent et oeuvrer ensemble pour que chacun puisse faire valoir ses droits qu'importe l'endroit où il se trouve. Me Manon Barnel

Agir, Soutenir, Faire-Face, ensemble, ici et ailleurs. Me Mathilde Boudou

S'engager auprès d'une entité dont le pilier fait partie de notre ADN en tant qu'avocat, à savoir l'accès fondamental à la justice pour les plus vulnérables. À plusieurs, on obtient plus de résultats que seul ! Me Murielle Baugniet

2 nouveaux partenaires chez ASF France !



ConnectAID, le réseau de solidarité internationale pour une meilleure efficacité de nos actions

ConnectAID, c'est un réseau social humanitaire et une plateforme de financement solidaire qui permet de contribuer à l'évolution des actions humanitaires à travers le monde, offrant aux ONG de meilleurs outils pour leurs actions sur le terrain. Cette année, ConnectAID offre une visibilité à ASF France avec une page réservée à la collecte de dons. Nous avons déjà pu récolter des fonds et pour cela nous les remercions ! Avec sa portée internationale et son expertise, ConnectAID nous permettra d'étendre la portée de nos actions. [En savoir plus.](#)

ConnectAID

Le Réseau de Solidarité Internationale

COEXIST, l'incubateur de la Cité de la Solidarité Internationale

COEXIST, c'est le partenariat ONG-entreprise proposé par la CSI, la Cité de la Solidarité Internationale, qui, dans une approche collaborative, offre un réel accompagnement dans le développement de projets. Axé sur cette relation entre deux organisations différentes mais complémentaires, et en s'appuyant sur une soixantaine d'acteur-riche-s, l'incubateur COEXIST offre la possibilité aux entreprises et aux ONG de mutualiser leurs compétences et expertises en instaurant une relation de confiance et ainsi parvenir à échanger et partager lors de différentes activités telles que des webinaires et des formations. [Je découvre.](#)

La responsabilité sociale des entreprises, nouvelle perspective d'ASF France pour 2021

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) a récemment pris une nouvelle tournure. Après s'être concentrée sur l'organisation interne, elle s'intéresse maintenant à l'impact des entreprises à l'étranger, avec notamment une obligation de diligence sur les actions menées par leurs filiales. Les relations maisons-mères - filiales, souvent jugées obscures, ont récemment fait l'objet de débats, tant au niveau juridique que politique.

L'actualité est brûlante à ce sujet, suite à l'affaire des Ouïghours, où des filiales auraient eu recours à du travail forcé sur des populations enfermées dans des camps en Chine, suscitant un grand émoi populaire. Les citoyens, soutenus par les organisations de la société civile, demandent aujourd'hui des mesures fortes pour responsabiliser les entreprises. La RSE entend garantir aux consommateurs que les biens qu'ils consomment ne découlent pas directement de violations graves des droits humains. Après que la France se soit dotée d'une loi pour obliger les entreprises à respecter cette obligation de diligence envers les filiales, c'est au tour de l'Union européenne de s'emparer du problème. Des discussions sont actuellement en cours pour légiférer en la matière.

Afin que les juristes et les entreprises puissent appréhender ce droit en pleine émergence, ASF France proposera en 2021 un volet de formation RSE. En parallèle, nous souhaitons monter un projet multi-pays sur ce sujet brûlant.

À NE PAS MANQUER !



23 février 2021 - 18h

Webinaire "Droits Humains et Environnement"

8 mars 2021

Webinaire "Leadership féminin : pour un futur égalitaire dans le monde sans la Covid-19"

(à l'occasion de la Journée des femmes)

Nous remercions les étudiants de l'OME de Toulouse pour leur appui précieux dans l'organisation de ces événements !

Plus d'informations bientôt sur nos réseaux sociaux !



Qui est Pauline, notre nouvelle trésorière adjointe ?

Aujourd'hui, nous vous présentons Me Pauline Tubiana, nouvelle trésorière adjointe chez ASF France. Bienvenue à elle !



Pouvez-vous présenter votre parcours et votre situation actuelle ?

Me Pauline Tubiana : Je suis avocate au Barreau de Paris depuis 2014. J'ai travaillé en cabinet d'affaires avant de m'installer à mon compte. J'ai développé mon activité en France et en Afrique de l'Ouest, au Bénin en particulier. J'ai étudié le droit à Paris et les relations internationales à Londres, avec un intérêt particulier pour le développement d'outils juridiques et judiciaires de protection des droits humains et de l'État de droit. En parallèle de mes études, j'ai eu des expériences professionnelles très variées, et notamment au sein de l'ONG Coalition pour la Cour Pénale Internationale, dans ses bureaux de La Haye et du Bénin.

Pourquoi avoir souhaité devenir membre du Bureau d'ASF France ?

Me Pauline Tubiana : Je me suis investie auprès d'ASF France début 2020 dans le cadre d'un appel à projets visant à prévenir et atténuer les impacts des activités des entreprises sur les droits de l'homme dans trois pays d'Afrique de l'Ouest (ndlr : projet AJIR - non démarré). J'ai eu envie de prolonger mon implication.

Que signifie pour vous cette implication ?

Me Pauline Tubiana : Siéger au Conseil d'administration et au Bureau me permet de m'impliquer à différents niveaux, à la fois sur les missions et sur la vision stratégique de l'association. Les adhérents m'ont fait confiance : c'est une chance et un défi passionnant.

Des nouvelles arrivées au siège... et sur le terrain !

Nous avons accueilli de nouvelles personnes dans nos équipes !

Jeanne Deplace, stagiaire Assistante de coordination, et **Eileen Chaix**, stagiaire Assistante de direction au siège
Ingrid Ligot, Cheffe de projet - Représentante pays, et **Blaithin Quigley**, Assistante technique et juridique à Samos
Jovita Membis, Assistante judiciaire, et **Chinedu Christopher Gbulie**, Responsable de la communication au Nigéria

Nous avons dit au revoir à **Alexis Galand** et **Marie Grene**, respectivement Assistant technique et légal et Cheffe de projet à Samos, ainsi qu'à **Jeanne Dileseigres**, stagiaire Assistante de direction. Nous les remercions chaleureusement pour leur travail à nos côtés et leur souhaitons une très belle réussite pour la suite de leurs projets.



Jeanne Deplace

assistant_coordination@avocatssansfrontieres-france.org



Ingrid Lingot

legalassistant-samos@avocatssansfrontieres-france.org



Chinedu Christopher Gbulie

communication.nigeria@avocatssansfrontieres-france.org



Eileen Chaix

secretariat@avocatssansfrontieres-france.org



Blaithin Quigley

legalassistant-samos@avocatssansfrontieres-france.org



Jovita Membis

legalassist.ng@avocatssansfrontieres-france.org